

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)

Nombre de Conseillers
en exercice : 22
Présents : 16
Votants : 22

L'an deux mil dix-neuf, le 4 février, le conseil municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis NOUHAUD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 janvier 2019

PRESENTS : Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme CAILLAUD-FROMHOLZ Brigitte, Mme DEBAYLE Michèle, M. DOUDARD Christian, M. EJNER Pascal, Mme GOMILLOU Agnès, M. JANICOT Philippe, Mme MAURIN Marie-Hélène, M. MERILLOU Stéphane, M. NOUHAUD Jean-Louis, Mme PELMOINE Agnès, M. SAUVAGNAC Bernard, Mme SAZERAT Sandrine, M. SCHOENDORFF Frédéric, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : M. AUROY Olivier (Pouvoir à JANICOT Philippe), Mme DUGUET Nicole (Pouvoir à DEBAYLE Michèle), Mme LALEU Marie-Laure (Pouvoir à EJNER Pascal), Mme PERRIER Sylvie (Pouvoir à CAILLAUD-FROMHOLZ Brigitte), M. VIANELLO Pascal (Pouvoir à SAUVAGNAC Bernard), M. VINCENT François (Pouvoir à MERILLOU Stéphane).

Secrétaire de séance : M. SAUVAGNAC Bernard

Affiché le : 06/02/2019

8. RESULTAT DE CONSULTATION : TRAVAUX DE RENOVATION DU PARQUET ET DE POSE DE SOLS AU PRESBYTERE

Monsieur le Maire indique qu'il a lancé une consultation pour la réalisation de travaux de pose ponçage et de vitrification du parquet et de fourniture et pose de sols au presbytère.

5 entreprises ont été consultées. A l'issue de cette consultation, 3 offres ont été remises par des entreprises et étudiées.

L'offre la plus avantageuse économiquement et techniquement est celle de l'entreprise SAS BAMASOL pour un montant total de 6097,80 € HT soit 7317,36 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de donner au Maire l'autorisation de signer ce marché de travaux avec l'entreprise SAS BAMASOL, 47 bis avenue Montjovis – 87000 Limoges pour un montant de 6097,80 € HT soit 7317,36 € TTC, ainsi que les éventuels avenants.

VOTE 22	POUR 22	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures

Le Maire

Jean-Louis NOUHAUD

